

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFOS

Le mot du Comité

Bonjour !

Avant la pause des vacances d'octobre, quelques rendez-vous importants sont encore de mise cette semaine, notamment l'établissement de la convention de collaboration qui va lier l'OMP à notre association concernant le projet de « formation ». Ce projet, né il y a un peu moins de deux ans, trouve enfin une concrétisation sur le terrain avec à la clé près de 240 000 Frs trouvés.

Mme Brigitte Cartier-Nelles et Mme Pilar Blanco sont les responsables-formatrices choisies par la Direction de l'OMP pour mener à bien ce projet. Notre association a pour rôle d'établir et de faire respecter les accords qui seront discutés au préalable. On vous tiendra informés.

Sinon, à moins d'un mois du colloque qui attire des gens de tout horizon et de partout (c'est impressionnant !), toutes nos forces sont mobilisées pour offrir une journée à la hauteur de l'enjeu.

Nous comptons sur votre présence !

Cette semaine nous avons travaillé sur...

- Derniers préparatifs pour le « colloque »
- PV de l'AG (en cours)

18 octobre 2010

Les rendez-vous de la semaine

20 oct.	Convention de collaboration avec l'OMP, projet de formation (Mj)
---------	--

L'intégration au cœur de notre réflexion

Voici la position actuelle de l'association, qui est celle aussi d'asr, par rapport à l'intégration :

1/ Si elle vise **des apprentissages scolaires**, alors les conditions de l'enfant pour être en classe sont qu'il soit entré dans le monde de l'information verbale (principal vecteur de l'enseignement), qu'il soit capable de supporter la proximité des autres pendant plusieurs heures et que sa psychorigidité ne l'empêche pas d'appréhender la vie sociale avec au moins quelques nuances. En complément de ces apprentissages scolaires, l'enfant suit un programme d'apprentissage des « compétences sociales ». 2/ Si elle vise **la socialisation en milieu scolaire**, alors les modalités d'intégration devront respecter les objectifs du programme spécialisé qui est mis en œuvre pour l'enfant, dont l'intégration sociale fait partie.

Dans les deux cas, les adaptations pour permettre une bonne intégration en milieu scolaire (même si les objectifs sont différents) sont :

- A/ fonctionnelles/matérielles (adaptation des fiches de travail, de l'emplacement du poste de travail, etc...)
- B/ humaines (accompagnement en classe par une personne formée à l'autisme).

Par ailleurs, la collaboration parents/école/enseignement spécialisé (si l'enfant en est aussi dépendant) est essentielle !

Si on respecte ces conditions, alors on rendra possible la scolarité aux enfants TED qui -une fois qu'on leur a accordé le juste soutien- sont des élèves souvent modèles.

A vos agendas

8 novembre : cours de sensibilisation 2, cfr site

13 novembre : colloque scientifique, CMU

27 novembre : stand à Planète Charmilles

27 novembre : 25^{ème} anniversaire d'asr ☺ !